

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a adressé à S. M. la Reine Régente d'Espagne le télégramme suivant :

Bergen, le 12 juillet 1898.

« J'apprends ici le triste événement de Santiago et j'affirme plus que jamais à Votre Majesté mes sentiments déjà connus, à mes camarades de la marine mon admiration et à l'Espagne mes vœux ardents. »

Sa Majesté a répondu ainsi qu'il suit :

« Très sensible aux sentiments de sympathie envers l'Espagne et sa marine, je viens en remercier Votre Altesse du fond du cœur. »

« MARIE CHRISTINE. »

La Prince a télégraphié au Président de la République Française, à l'occasion du naufrage de la *Bourgogne*, dans les termes suivants :

« Dans une relâche de ma campagne scientifique, j'apprends le désastre qui frappe des marins français, dont les miens sont compatriotes. Je vous exprime le chagrin que nous tous ressentons. »

Son Altesse Sérénissime a reçu la réponse suivante :

« Je suis très touché des sentiments que vous m'exprimez par votre télégramme et je vous en remercie. »

« FÉLIX FAURE. »

Par Ordonnance Souveraine du 11 juillet 1898, M. le Chanoine Léon Pauthier est autorisé à accepter et à porter les palmes d'Officier d'Académie, qui lui ont été conférées par S. Exc. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de la République Française.

Le Prince, par Ordonnance en date du 20 juillet dernier, a nommé M. le Baron Jean de Romeuf, Conseiller d'Etat.

Par Ordonnances Souveraines du même jour, M. le Baron Jean de Romeuf a été nommé Président du Comité de l'Instruction Publique, Vice-Président du Comité des Travaux Publics et Vice-Président du Comité d'Hygiène Publique et de Salubrité de la Principauté, en remplacement de M. Dugué de Mac-Carthy.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Le Prince est arrivé à Tromsø sur son yacht *Princesse-Alice*, le dimanche 24 juillet dernier.

Le 21, Son Altesse Sérénissime avait retrouvé à Skiøllhavn l'Empereur d'Allemagne, conformément à un rendez-vous pris avec Sa Majesté dès la rencontre de Bergen.

L'Empereur, désirant voir les travaux exécutés en eau profonde par la *Princesse-Alice*, Skiøllhavn situé au nord des îles Lofoten, plus haut que le Cercle Polaire, avait été choisi comme base des opérations projetées, parce que les grandes profondeurs du bassin arctique sont à proximité de ce point.

Dans la soirée du 20, la *Princesse-Alice* arriva la première pour attendre Sa Majesté à Skiøllhavn, et le lendemain, vers 2 heures après-midi, l'escadrille de l'Empereur parut à l'entrée du fjord.

Le Prince s'est rendu aussitôt à bord du *Hohenzollern* et, suivant le désir de Sa Majesté, le départ a été résolu pour cet instant même.

Les trois navires de l'escadrille impériale se sont formés en colonne et ont suivi la *Princesse-Alice* vers le large.

Vers 7 heures, et par une houle assez forte, le transbordement de l'Empereur à bord de la *Princesse-Alice* s'est opéré en pleine mer. Sa Majesté était accompagnée de S. A. R. le Duc Albert de Schlesvig Holstein ; de S. Exc. le Comte Eulenburg, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, et de plusieurs autres personnages qui l'accompagnent dans sa croisière.

Les recherches, exécutées aussitôt et prolongées jusqu'au moment du soleil de minuit, ont eu un plein succès ; l'Empereur a pu voir l'inoubliable spectacle des êtres étranges de la profondeur amenées à la lumière du jour polaire, et constater l'entraînement des eaux chaudes du « Gulfstream » jusqu'au dessus des eaux glaciales de la mer arctique.

Sa Majesté, à qui sa haute instruction permettait de suivre avec beaucoup d'intérêt les détails et les résultats de ce travail, n'était pas la moins émue parmi les personnes qui ont eu la bonne fortune d'assister à ce spectacle grandiose.

Après le retour de Sa Majesté sur le *Hohenzollern*, les navires ont repris leur position derrière la *Princesse-Alice*, en attendant l'heure de reprendre un autre travail durant la journée du 22. Mais l'état de la mer n'a pas permis un nouveau transbordement de l'Empereur à bord de la *Princesse-Alice*, et l'escadrille impériale a regagné la côte norvégienne, tandis que la *Princesse-Alice* exécutait le dragage projeté.

Ce navire est lui-même rentré au mouillage de Siköllö, et l'Empereur a pu voir encore vivants ou frais les organismes obtenus dans des eaux profondes de douze cents mètres à la température de moins 0° 8.

Le lendemain, 23 juillet, l'Empereur est venu

déjeuner à bord de la *Princesse-Alice* ; puis Sa Majesté a repris la route du Sud, en laissant à différentes personnes du bord de précieux souvenirs, et à toutes une impression profonde par sa haute intelligence, par la cordialité de son accueil, par l'entrain et l'énergie de sa nature.

La *Princesse-Alice*, de son côté, poursuit sa course vers le Nord. Elle est arrivée le jour suivant à Tromsø, l'une des villes les plus septentrionales du monde.

S. Exc. M. Ritt, Gouverneur Général, est de retour depuis ce matin dans la Principauté.

M. Félix Gindre, président de la Société Chorale, et M. François Médecin, président de la Société des Régates, ont reçu de M. Jean Blanchy, Sous-Secrétaire des Commandements de Son Altesse Sérénissime, une lettre leur transmettant toutes les félicitations du Prince, à l'occasion du succès que ces Sociétés ont obtenu au Concours de musique de Turin.

Les fêtes de la Saint-Roman ont commencé dimanche par un grand bal sur la promenade Sainte-Barbe. Hier lundi, une retraite aux lanternes vénitienes a parcouru les principales rues de Monaco et de la Condamine. Un bal d'enfants des plus gracieux a été ensuite donné dans l'enceinte des fêtes.

La fête battra son plein, aujourd'hui, en l'honneur de la Saint-Roman. Au programme organisé avec le généreux concours de la Société des Bains de Mer, sont inscrits, avec de nombreux jeux divers, des courses vélocipédiques sous la direction du Sport Vélocipédique Monégasque, un feu d'artifice, un grand concert vocal et instrumental donné par la Société Chorale « l'Avenir » et la section de musique de la Société des Régates, enfin un grand bal pour terminer avec entrain cette belle journée dont nous rendrons compte dans notre prochain numéro.

Selon une vieille et respectable coutume locale, la petite ville de Roquebrune a célébré, vendredi 5 août, la fête de Notre-Dame-des-Neiges, et la traditionnelle procession au cours de laquelle sont représentées les principales scènes de la Passion a eu lieu avec un éclat inusité, grâce à un don généreux fait à la paroisse par un groupe de riches propriétaires de la commune.

Une foule considérable venue de Monaco, de Menton, de Nice et de toutes les villes du littoral, se pressait dans les rues étroites et si pittoresques de Roquebrune. A quatre heures, les cloches sonnèrent à toute volée, annonçant la sortie de la procession.

Le pieux cortège s'avance lentement : c'est d'abord, bannière en tête, une congrégation de jeune filles, puis le long et si curieux défilé des figurants de la Passion. Gardes romains aux casques, cuirasses et jambières dorés, apôtres et grands-prêtres aux toges éclatantes, enfants aux blanches tuniques, centurions vêtus de rouge, tous ont de beaux costumes neufs, dont le soleil

Lettre de Paris

Paris, 8 août.

fait resplendir les vives couleurs. Le roi Hérode, Ponce-Pilate, avec leur suite nombreuse, attirent particulièrement les regards. Jésus est au centre de chaque groupe composant un des épisodes du drame sacré.

Une congrégation d'hommes, les chantres de la paroisse et un nombreux clergé entourant la statue dorée de Notre-Dame-des-Neiges, terminent cette procession unique en son genre.

La plupart des notabilités de la Principauté et un grand nombre d'étrangers de marque avaient tenu à assister à cette cérémonie traditionnelle, à laquelle le luxueux renouvellement des costumes a donné un regain de vogue.

Nous avons, dans notre dernier numéro, publié à la suite du compte-rendu de la distribution des prix aux Ecoles communales, la liste des élèves des classes de Monaco et de la Condamine qui ont été le plus souvent nommés. Pour compléter cette intéressante énumération, voici la même liste pour les élèves des classes de l'Ecole de Monte Carlo :

Première Classe. — Première division : Crovetto Charles, 15 fois nommé ; Giordan Louis, 13 fois ; Royer Vincent, 12 fois ; Gastaud Jean, 10 fois ; Kintzinger Paul, 6 fois ; Cresto Antoine, 4 fois ; Giraudy André, 4 fois ; Gigantei Denis, 3 fois.

Deuxième division : Fassati Donat, 10 fois nommé ; Bus François, 9 fois ; Buna François, 5 fois ; Curti Michel, 8 fois ; Crovetto Joseph, 6 fois ; Orenge Joseph, 4 fois ; Fontana Philippe, 4 fois ; Gastaud Auguste, 4 fois.

Deuxième Classe. — Première division : Goyet Prosper, 10 fois nommé ; Gastaud Félix, 9 fois ; Meister Martin, 9 fois ; Scotto Marius, 8 fois ; Rolland Victor, 5 fois ; Daro Albert, 5 fois ; Schlatter Emile, 5 fois ; Armita Marius, 3 fois.

Deuxième division : Vassallo Emile, 11 fois nommé ; Laurenti Raoul, 10 fois ; Maurin Arthur, 10 fois ; Raimondo Joseph, 5 fois ; Staccioli Joseph, 5 fois ; Trucchi Louis, 4 fois ; Fontana Laurent, 3 fois.

Troisième Classe. — Cerrutti Joseph, 9 fois nommé ; Rigotti Albert, 8 fois ; Charles André, 8 fois ; Lechner Théodore, 8 fois ; Passadesco Aristide, 8 fois ; Otto Jules, 7 fois ; Raimondo Marius, 6 fois ; Sartore Joseph, 6 fois ; Gastaud François, 6 fois ; Arcangioli Arcange, 6 fois ; Gavi Victor-Napoléon, 5 fois ; Médecin Joseph, 5 fois ; Ceratto François, 4 fois ; Serra Gaston, 4 fois ; Diebols Jean, 4 fois.

Quatrième Classe. — Première division : Ablondi Constantin, 6 fois nommé ; Calori Laurent, 6 fois ; Chiappello Joseph, 6 fois ; Bocca Louis, 5 fois ; Bocca Jean, 5 fois ; Reppetto Sébastien, 4 fois ; Perret Charles, 4 fois ; Brémond Charles, 4 fois ; Barelli Alfred, 4 fois.

Deuxième division : Gastaud Honoré, 4 fois nommé ; Boéri Léandre, 4 fois.

Cinquième Classe. — Première division : Bocca Jean, 6 fois nommé ; Bima Bernard, 5 fois ; Calori Joseph, 5 fois ; Arcangioli Jean, 4 fois.

Deuxième division : Armand Grédig, 4 fois nommé.

Sixième Classe. — Mosca Jean-Baptiste, 3 fois nommé ; Mosca François, 3 fois ; Dunoyer Jean, 3 fois.

Septième Classe. — Première division : Ribéri Laurent, 4 fois nommé ; Mercier Vincent, 4 fois ; Daro Guide, 4 fois ; Cerri Vitale, 4 fois ; Ribéri Jean, 4 fois.

Deuxième division : Muraglia Laurent, 4 fois nommé ; Arbustini Edouard, 4 fois ; Moutier Pierre, 4 fois ; Baré Dominique, 4 fois ; Campana Pierre, 4 fois.

Huitième Classe. — Première division : Giordan Victor, 2 fois nommé ; Blancardi Paul, 2 fois.

Prix d'honneur accordés par S. A. S. la Princesse Alice :

1^{re} classe, Charles Crovetto ; 2^e classe, Rolland Victor ; 3^e classe, Charles André ; 4^e classe, Bocca Louis ; 5^e classe, Calori Joseph ; 6^e classe, Mosca Jean-Baptiste ; 7^e classe, Mercier Vincent ; 8^e classe, Cascon Dovar.

Prix d'honneur accordé par l'Association Amicale des Anciens Elèves de Monaco à l'élève qui s'est le plus distingué par sa bonne conduite et son application à tous ses devoirs :

Louis Giordan.

Certificat d'études primaires (à Menton) :

Charles Crovetto, Louis Giordan, Jean Gastaud, Vincent Roger.

SUR LE LITTORAL

Les obsèques de M. Jules Gilly, ancien maire de Nice, ont eu lieu dans cette ville samedi matin, au milieu d'une affluence considérable.

M. Jules Franco et le comte et la comtesse de Villamarina conduisaient le deuil.

Le char funèbre était précédé des Cessolines, des filles et garçons de la Charité, Œuvre de Dom Bosco, élèves des Frères de la place Sasserno et Frères, Vieillards et Petites-Sœurs des Pauvres et de religieuses.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Le Roux, préfet des Alpes-Maritimes ; M. Achiardi, adjoint au maire de Nice ; MM. Albert Gautier et Dalmas ; M. Grosso, président du Tribunal de Commerce, et M. Mayrargues, vice-président de la Chambre de Commerce.

Après le service religieux, qui a été célébré à l'église du Port, le long cortège funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Cimiez, où a eu lieu l'inhumation. Des discours ont été prononcés par M. Achiardi, premier adjoint au maire de Nice ; M. Benoit Mayrargues, vice-président de la Chambre de Commerce ; M. Albert Gautier, ami personnel du défunt, et M. Raiberti, député de Nice. Tous les orateurs ont rappelé avec émotion les bienfaits du philanthrope dévoué et de l'administrateur distingué que la ville de Nice vient de perdre.

On annonce que le général Gonse, actuellement sous-chef d'état-major au ministère de la guerre, sera désigné pour le poste de gouverneur de Nice, qui deviendra vacant le 31 octobre prochain par l'admission du général Gebhart au cadre de réserve.

Le banquet annuel de MM. les avoués de Nice a eu lieu dimanche au restaurant du Righi à la Turbie.

Le repas, auquel avaient été conviés, suivant l'usage, le bâtonnier de l'Ordre des avocats et le président de la Chambre des notaires, a été empreint de la plus grande cordialité.

Au dessert, des toasts ont été portés par M. Maurel, président de la Chambre des avoués ; par M. Pineau, président de la Chambre des notaires, et par M. Médecin, bâtonnier de l'Ordre des avocats.

Le retour s'est effectué en voiture, par Roquebrune, Monte Carlo et Beaulieu.

A L'ÉTRANGER

Sir Thomas Libton fait actuellement construire, en Irlande, un yacht de 1,500,000 francs, dont l'équipage sera composé exclusivement de matelots irlandais et qui doit aller en Amérique en septembre 1899, disputer la fameuse « Coupe America ». Le nouveau yacht s'appellera *Shamrock*.

Cette nouvelle a produit un enthousiasme des plus marqués à New-York, où le groupe propriétaire du *Defender* se propose de faire construire un nouveau bateau pour lutter contre le *Shamrock*.

Voici les noms des yachts qui se sont disputé la « Coupe America », laquelle fut gagnée en 1851 par le yacht américain *America* :

En 1868, l'anglais *Cambria*, battu par le *Magic*.

En 1871, l'anglais *Livonia*, battu par le *Columbia*.

En 1876, le canadien *Countess of Dufferin*, battu par le *Madeleine*.

En 1880, le canadien *Atalanta*, battu par le *Mischief*.

En 1883, l'anglais *Genesta*, battu par le *Puritan*.

En 1886, l'anglais *Galatea*, battu par le *Mayflower*.

En 1887, l'écossais *Thistle*, battu par le *Volunteer*.

En 1892, l'écossais *Valkyrie*, battu par le *Vigilant*.

En 1895, l'écossais *Valkyrie II*, battu par le *Defender*.

Le prince Alexandre d'Oldenbourg est à Paris depuis quelques jours. Le prince, qui s'intéresse vivement aux questions philanthropiques, a visité, en compagnie de M. Péchard, commissaire de police, divers services de la préfecture de la Seine et de la préfecture de police, ainsi que de nombreux asiles de nuit et établissements hospitaliers. Il a laissé des offrandes importantes aux établissements de charité privée.

On sait que l'empereur et l'impératrice d'Allemagne doivent entreprendre, le 13 octobre, un grand voyage en Orient et à Jérusalem.

Les souverains s'embarqueront à Venise, d'où ils se rendront à Constantinople, puis à Bucarest. Constanza, Sinaïa, Haïfa et enfin, par caravane, à Jérusalem.

De la ville sainte, l'empereur et l'impératrice iront, dans les premiers jours de novembre, visiter l'Égypte.

Après avoir conquis Paris, les méridionaux ont rebroussé chemin, et les voilà en route pour reconquérir leur propre pays. En l'honneur de *Cyrano de Bergerac*, remis si fort à la mode par M. Edmond Rostand, leur bruyante cohorte a déployé la bannière des Cadets de Gascogne. Plus ou moins cadets, mais assurément gascons très gasconnants, ils ont quitté bravement la capitale par 25 degrés au-dessus de zéro et non moins bravement ils vont affronter les chaleurs étouffantes d'une vingtaine d'inaugurations de bustes et d'autant de banquets confraternels. En ce temps de canicule, c'est une prouesse digne de tous points de Cyrano lui-même.

C'est M. Georges Leygues qui préside la valeureuse colonne qui compte en ses rangs M. Roujon, directeur des Beaux-Arts ; M. Larroumet, membre de l'Institut ; le chroniqueur-poète Armand Silvestre et tant d'autres non moins célèbres sur les bords de la Garonne et sur les bords de la Seine. Après une première halte à Agen où ils ont perpétré l'inauguration d'un monument commémoratif élevé à la gloire du poète-coiffeur Jasmin, les joyeux pèlerins se dirigeront sur Toulouse où sera inaugurée la « Salle des Illustrations », enfants glorieux de la ville dont les images, en peinture et en sculpture, ont été réunies au Capitole. Inutile d'ajouter qu'il y aura à cette occasion beaucoup de discours, de fêtes et d'illuminations. De Toulouse, les bouillants Cadets parcourront leur province et les provinces limitrophes, inaugurant encore, inaugurant toujours, et banquetant avec le même appétit de Luchon à Montauban, et de Montauban à Carcassonne. On ne parle pas, pour le retour, d'une station à Vichy, mais je crains bien qu'après tant de fêtes pantagruéliques, il ne soit nécessaire de finir par là.

* *

Jamais les pèlerinages et les antiques coutumes religieuses des provinces n'ont été plus en vogue. Fuyant la société hétéroclite des petits casinos d'été, notre éminent confrère et ami Henry Bauer sacrifie lui-même au goût du jour, et il nous envoie du fond de la Bretagne de curieuses impressions recueillies aux fêtes de Sainte-Anne d'Auray et de Saint-Gildas.

La troupe des pèlerins, dit-il, s'allonge en un étroit sentier au bord du golfe et défile en chantant. Ce sont des paysans et des petits boutiquiers de villages tous endimanchés : les hommes coiffés du large feutre noir à forme plate dont le ruban pend sur la veste de velours noir au-dessus du pantalon gris ; les femmes en robe de molleton ou de grosse soie, portant sous la coiffe aux ailes relevées une sorte de châle-mantille qui leur couvre le haut de la poitrine et dont les pans épinglés par derrière leur retombent sur les reins.

Saint-Gildas de Rhuy, dont la plupart de ces pèlerins sont originaires, est un pauvre petit village perché sur une haute falaise de rochers superbes, non loin de l'embouchure de la Vilaine. Dans une anfractuosité du rocher se trouve une petite chapelle avec une statue d'Abélard, qui fut le plus célèbre des supérieurs de l'abbaye fondée en ce lieu même par le grand saint Gildas.

Et notre confrère Bauer nous rapporte quelques-unes des plus curieuses légendes de ce saint célèbre dans toute la Bretagne par ses nombreux miracles. Nous n'en retiendrons qu'un seul qui montre quel était, aux temps barbares du moyen âge, l'attachement des prêtres chrétiens aux belles lettres latines :

Un jour saint Gildas se promenait au bord de la mer avec un autre moine, son compatriote. Comme il avait sous le bras un virgile, il sentit ses yeux se mouiller de larmes à la pensée que son poète de prédilection était peut-être damné. Cependant que son compagnon lui reprochait de mettre en doute la damnation d'un païen, un brusque coup de vent emporta le livre à la mer. Très affligé, le saint rentre à l'abbaye et fait le vœu de ne pas manger une bouchée de pain, de ne pas boire une goutte d'eau, avant de savoir au juste « quelle part Dieu fait à ceux qui ont chanté sur la terre comme les anges au ciel. »

Le lendemain un pêcheur lui apporta un magnifique saumon dans le ventre duquel l'apôtre retrouva le virgile que le vent lui avait enlevé. C'était la réponse du Très-Haut.

* *

Le Syndicat maritime de France vient de prendre une initiative des plus louables : dans une de ses dernières séances il a décidé de faire appel à tous les inventeurs, à tous les ingénieurs, à tous les marins et à tous les amis de l'humanité qui ont ce qu'on appelle « une idée », idée qui ne peut sortir de la période d'incubation faute de pouvoir être soumise à l'examen des hommes compétents. Eh bien ! pour une fois, toutes ces idées, bonnes ou mauvaises, vont

être examinées par un jury essentiellement compétent, et quand ce jury aura prononcé, rien ne s'opposera à ce que les meilleures soient mises en application.

Le Syndicat réuni, en effet, les sommités du monde maritime français : armateurs, directeur de Compagnie de navigation, etc., et c'est lui qui, justement ému du sinistre de la *Bourgogne*, met au concours les meilleurs systèmes ayant pour objet de prévenir de semblables sinistres ou d'en atténuer les conséquences.

Le programme est vaste, mais on peut être sûr que les mémoires et les plans afflueront avant peu au siège du Syndicat, car ils sont nombreux en France ceux qui croient avoir une idée dont l'application serait un bienfait pour l'humanité et qui se plaignent amèrement qu'on ne veuille point les écouter... Il faut donc louer, nous le répétons, l'initiative du Syndicat maritime de France, car elle valait donner pour longtemps de la besogne et elle entraînera pour ce syndicat un sacrifice appréciable s'il veut récompenser convenablement les projets les plus méritoires qui lui seront adressés. Mais que restera-t-il de tant de travaux une fois qu'ils auront été analysés, classés, récompensés et qu'ils auront reçu la consécration d'une lecture en séance publique? Hélas! nous craignons bien qu'il n'en reste pas grand'chose, ce qui n'est un courant d'opinion en faveur des problèmes que soulève la navigation à grande vitesse dans des parages de plus en plus fréquentés. Ce sera déjà là un bienfait appréciable si ce mouvement doit entraîner un jour les nations maritimes à rechercher d'un commun accord les solutions que l'initiative privée n'aura pu qu'indiquer sommairement.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

La recherche de la houille. — Dans la dernière séance de l'Académie des Sciences, M. J. Gosselet a fait connaître les résultats géologiques des récents sondages opérés dans le nord de la France, pour la recherche de la houille, c'est-à-dire en vue de rechercher le prolongement du grand bassin houiller franco-belge. Ces sondages, entrepris sous l'inspiration de considérations scientifiques bien déterminées, ont été terminés au commencement du mois de juillet 1898. Ils ont donné raison à l'hypothèse émise par M. J. Gosselet que le magnifique bassin houiller découvert à Douvres (Angleterre), il y a quelques années, devait appartenir au grand bassin franco-belge, que les couches de ce bassin devaient subir, à l'ouest de Ferques, un décrochement les reportant vers le nord, et que le centre du bassin devait aller passer entre Wissant et Calais.

Enfin, de derniers sondages ont démontré la présence, à 441 et 443 mètres de profondeur, du silurien sous lequel se trouverait la houille exploitable.

Les chemins de fer électriques souterrains de Londres. — D'après le Bulletin de l'Association amicale des Ingénieurs électriciens, les travaux du chemin de fer *Central de Londres* sont très avancés. Les tunnels de la grande ligne sont aux trois quarts achevés, ceux des stations le sont à moitié. Les puits des ascenseurs et des escaliers sont presque terminés. Le capital total s'élève à 3,800,000 livres sterling, soit 95 millions de francs. La longueur du chemin est en chiffre rond de 10 kilomètres 4. La circulation probable est évaluée à 48 millions de voyageurs. Enfin, le chemin de fer de *Waterloo et de la Cité* sera probablement livré à la circulation au mois de mars prochain.

Arc-en-ciel monochromatique. — M. Martyn signale, dans *Nature*, un arc-en-ciel monochromatique observé à Sedberg, le 1^{er} juillet, au cours d'une averse. Cet arc-en-ciel s'était formé dans la partie obscure du ciel vers le sud, et une portion du limbe s'étendait sur environ 10° vers le zénith. La bande rouge était seule visible et persista après le coucher du soleil pendant un quart d'heure plein.

La respiration du phoque. — MM. Jolyet et Sellier, dans le compte rendu des travaux de la Société zoologique d'Arcachon (1896-97), publient un travail sur l'étude de la respiration du phoque. Le phoque, et les cétacés qui, comme lui, vivent dans l'eau, sont contraints de venir respirer à la surface, et pourtant passent beaucoup de temps sous l'eau, occupés à chercher leur proie et à donner la chasse aux poissons et autres habitants de la mer dont ils se nourrissent. Il est bien certain

qu'ils peuvent passer sous l'eau plus de temps que ne le peuvent les animaux terrestres et dès lors on est en droit de se demander s'il n'y a pas chez eux des dispositions physiologiques particulières par le moyen desquelles le sang peut emmagasiner plus d'oxygène que cela n'a lieu chez les terricoles, comme cela a lieu pour le canard, par exemple, comparé à la poule. MM. Jolyet et Sellier ont donc étudié le phoque au point de vue de la capacité pulmonaire et de la capacité respiratoire du sang, tout en se préoccupant aussi de l'activité des combustions. Leur recherche a été faite au moyen des procédés classiques usités en pareil cas, et le résultat peut se résumer de la façon que voici. L'activité respiratoire du phoque est notablement plus forte que celle d'un mammifère terrestre — d'un chien par exemple — de même taille.

Planètes. — En raison des très grandes difficultés de sa mesure, la question de la durée de la rotation des planètes intérieures *Mercury* et *Vénus* autour de leur axe est loin d'être résolue. Quelques astronomes, parmi lesquels M. Léo Brenner, trouvent que cette révolution est bien celle qu'avaient calculée les astronomes du siècle dernier, soit 24^h5^m et 23^h21^m, tandis que d'autres admettent les calculs de M. Schiaparelli (en 1890) attribuant à ces rotations les mêmes durées que celles des révolutions sidérales autour du soleil, 88 et 225 jours environ.

La nature des canaux de *Mars* continue à faire couler des flots d'encre et à susciter les discussions les plus vives. On va même jusqu'à dire que leur *génération* est un effet probable de la fatigue rétinienne, qui produit dans certaines circonstances une duplication des objets, ou même le résultat de l'imperfection de la mise au foyer.

Les petites planètes ont été peu nombreuses en 1897 : nous avons vu qu'il en a été découvert que 7, dont 6 par M. Charlois, de l'Observatoire de Nice. Notons que toutes ces découvertes sont dues à la photographie. On en connaît aujourd'hui 432.

L'aspect de *Jupiter* est toujours très changeant comme l'a signalé M. Stanley Williams à la suite de ses belles recherches.

Cinq nouvelles divisions des anneaux de *Saturne* ont été signalées, la première par M. Antoniadi, astronome à l'Observatoire de Juvisy, la seconde par M^{me} Manora, à son observatoire de Lussinpiccolo, les trois autres au même observatoire, par M. Brenner. Ces divisions sont très fines et très difficiles à voir. Le P. Foulkes a signalé dans l'anneau obscur intérieur une augmentation d'opacité assez notable.

Uranus a été l'objet d'études particulières de M. Léo Brenner, qui a réussi à déterminer sa période de rotation : le célèbre astronome a trouvé 8^h27^m environ.

Quant à *Neptune*, son grand éloignement empêche de reconnaître nettement l'état de sa surface et la durée de sa rotation.

LETTRES ET ARTS

Charles Garnier. — La mort de l'éminent architecte a produit une vive émotion et causé d'unanimes regrets aussi bien à Paris que dans la Principauté, où il comptait tant d'amis.

Après l'Opéra de Paris, la salle du Théâtre de Monte Carlo est assurément l'œuvre la plus marquante de Charles Garnier : on y admire la richesse décorative de son inspiration, l'originalité très particulière de ses conceptions, en un mot le style personnel qu'il avait créé et qui, sans qu'il eut besoin de les signer, faisait reconnaître au premier coup d'œil toutes ses œuvres. La belle façade du théâtre du Casino, qui fait face à la mer, avec ses deux clochetons qui profilent leur élégante silhouette sur l'azur de notre ciel, est une merveille architecturale que la photographie et la gravure ont rendue célèbre dans le monde entier.

Jean-Louis-Charles Garnier était né à Paris le 6 novembre 1825. Il suivit les cours de sculpture et de ronde bosse à l'école spéciale de dessin, où il obtint divers prix. Il entra en 1842 à l'École des Beaux-Arts. Il y resta six ans sous la direction de MM. Leveil et Hippolyte Lebat, et remporta le grand prix d'architecture en 1848.

Pendant son séjour en Grèce, il mesura dans l'île

d'Egine le temple de Jupiter Panhellénien et en fit, en 1852, la restauration polychrome, dont les plans furent exposés l'année suivante au Salon et, deux ans après, à l'Exposition universelle de 1855.

De retour en 1854, après un court passage à Constantinople, Charles Garnier fut attaché, comme sous-inspecteur, aux travaux de la tour Saint-Jacques-la-Boucherie, sous M. Ballu. En 1861, ayant pris part au concours ouvert pour la nouvelle salle de l'Opéra de Paris, il vit son projet adopté à l'unanimité par le jury d'examen présidé par le comte Walewski et fut chargé de la direction des travaux d'exécution, et il fut permis à l'artiste de prodiguer les millions sans mesure pour entasser, selon sa fantaisie, toutes les richesses de tous les arts à la fois.

La façade de l'Opéra fut découverte le 15 août 1867. Depuis cette époque, les sculptures, groupes, statues et autres motifs d'ornementation qui vinrent s'y ajouter, ne cessèrent d'être signalés à l'attention par de vives discussions artistiques. Les travaux forcément abandonnés pendant la guerre de 1870, furent repris avec activité en septembre 1871 et le monument fut inauguré le 6 janvier 1875 en présence du maréchal de Mac-Mahon, président de la République, et du lord-maire de Londres.

L'étendue superficielle de l'Opéra est de 11,237 mètres carrés, son volume de 428,666 mètres cubes, et la dépense totale a été évaluée à 49,500,000 fr.

Charles Garnier, dans une publication intitulée *Nouvel Opéra*, a exposé ses théories et discuté les critiques de toute nature dont son œuvre a été l'objet.

Avec l'Opéra de Paris et le Théâtre de Monte Carlo, il faut encore citer parmi ses meilleures œuvres, le superbe Observatoire de Nice où il a réalisé d'importantes innovations, et sa jolie villa de Bordighera où chaque hiver, il venait passer plusieurs mois.

Charles Garnier est l'auteur de plusieurs publications, entre autres : un *Mémoire* explicatif sur le temple d'Egine ; *A travers les âges* ; *Le Théâtre* ; *Monographie de l'Observatoire de Nice*. Il a publié des articles dans le *Temps*, le *XIX^e Siècle*, la *Gazette des Beaux-Arts*.

Charles Garnier, qui a figuré aux Salons de 1857, 1859 et 1863, etc., avec de remarquables envois d'aquarelle et de dessin obtint une 3^e médaille en 1857, et une médaille de 1^{re} classe en 1863.

Il fut fait chevalier de la Légion d'honneur, le 9 août 1864; officier, le 5 janvier 1875; commandeur, le 4 mai 1889 et grand-officier, en 1895.

Nommé, en 1867, correspondant de l'Institut royal des architectes anglais, il fut élu membre de l'Académie des Beaux-Arts, le 14 mars 1874, en remplacement de Baltard.

Les obsèques de Charles Garnier ont été célébrées samedi, en l'église de Saint-Séverin à Paris. La triste cérémonie a eu lieu en présence d'une foule d'artistes et de notabilités parisiennes. Le fils du défunt conduisait le deuil. Venaient ensuite : MM. Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique ; Roujon, directeur des Beaux-Arts ; les délégations des corps savants auxquels appartenait Charles Garnier ; MM. Gerome, Paul Dubois, Théodore Dubois, Bourguereau et Barrias.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse où plusieurs discours ont été prononcés.

Devant la maison mortuaire, 90, boulevard Saint-Germain, les honneurs militaires ont été rendus au défunt, qui était grand-officier de la Légion d'honneur, par un bataillon d'infanterie avec drapeau et musique, une demi-batterie d'artillerie et un demi-escadron de cavalerie.

MARINE ET COLONIES

Le record de vitesse sur mer. — Le yacht *Ellide*, construit par M. E. B. Warren, vice-président de la *Barber Asphalt Co*, sur les plans de M. Charles D. Mosher, vient d'accomplir l'extraordinaire vitesse de 37,89 milles à l'heure, battant ainsi le record de 37,7 milles établi par la *Turbinia*.

L'*Ellide* a 80 pieds de long (24,32 mètres), 8 pieds 4 pouces (2,53 mètres) de large et 3 pieds 6 pouces (1,06 mètre) de creux. Sa construction est composée de deux épaisseurs de bois d'acajou sur des bâtis d'acier, et fixés par des boulons de bronze. Cinq cloisons d'acier le divisent en compartiments étanches, et de plus on a ajouté de nombreux réservoirs d'air en cuivre.

La machine motrice est une machine à quadruple expansion avec les pistons de 9, 13, 18 et 24 pouces et une course de 10 pouces. La chaudière est du type de celle employée sur le bateau-torpille sous-marin construit à Baltimore.

L'essai de vitesse a été effectué sur la rivière Hudson, sur une distance mesurée de 1 mille (1.609 mètres) et vérifiée par la *V. S. Coast Survey*. Cette distance fut franchie en 1 minute 35.

D'autre part voici l'extraordinaire performance de 580 nœuds parcourus en un seul jour, par le navire du North German Lloyd le *Kaiser Wilhelm der Grosse* dans son dernier voyage de Brème et Southampton à New-York. Cela bat le meilleur record précédent qui était de 14 nœuds à l'heure pendant un trajet de 24 heures.

Un contre-torpilleur à turbine. — A la suite des résultats remarquables donnés par le bateau *Turbinia*, on va, paraît-il, mettre en construction, pour le compte du gouvernement anglais, un contre-torpilleur destiné à des expériences et où la machine classique sera remplacée par une turbine à vapeur. On dit que le bateau en question sera d'une longueur tout à fait inusitée, et l'on espère bien que son allure dépassera de beaucoup celle des torpilleurs même munis de chaudières à tubes d'eau.

VARIÉTÉS

Au nombre des ouvrages couronnés, cette année, par l'Académie française, se trouvent quelques livres philanthropiques humanitaires ou sociaux dont les documents sont d'un intérêt sérieux. Il faut classer, parmi ceux-là, *Criminopolis*, de M. Paul Mimande, auquel a été décerné le prix Fabien (1,000 fr.). Les criminalistes le liront avec profit et nous en citons volontiers les quelques pages suivantes, consacrées à l'organisation d'une des peines les plus grandes, inscrites dans les lois pénales :

Le bain moderne

J'ai dit plus haut que le tribunal spécial maritime prononce la peine de la réclusion cellulaire contre les transportés qui s'évadent, qui tentent de s'évader ou qui se rendent coupables de vols.

Elle consiste dans l'internement séparé, avec tout ce qu'il comporte de plus rigoureux : étroite cellule voûtée ; silence et travail obligatoires ; ration réduite et pain sec à la moindre infraction ; promenade solitaire d'une demi-heure par jour dans un préau, la tête couverte d'un cagoule. Cette façon de réprimer un crime, à tout prendre, conventionnel — on ne saurait s'indigner beaucoup qu'un homme enfermé cherche à s'enfuir — est excessive.

Prenez, je vous prie, la peine de réfléchir à ce que peuvent être cinq années passées dans une cellule de trois mètres de long sur un mètre de large.

Sans faire de la sensiblerie mal à propos, on a le droit, ce me semble, d'exiger un peu de logique en ces choses si graves : puisque l'administration prétend — et encore une fois je ne saurais trop y applaudir — employer le châtiment comme un remède au lieu d'en faire un acte de vengeance, il ne faut pas *abrutir* le sujet, car c'est aller directement à l'encontre du but.

Pour des âmes farouches et obscures, ou, continuellement, gronde la voix du mal et qui, jamais depuis l'enfance, n'en ont entendu d'autres, la pire des conseillères est la solitude. Chaque mois, chaque jour diminuera le peu de spiritualité qui existe chez ces êtres et dont, peut-être, on serait parvenu à tirer parti. L'animalité prendra tout. Vous avez enfermé dans la cellule un homme pervers, dangereux, criminel, mais un homme enfin : il en sortira une bête fauve.

Le *Solitary system*, le *Separate system* peut être excellent dans une prison, appliquée à une catégorie d'individus suffisamment cultivés pour que la lecture, le travail intellectuel, apaisent leurs passions, fassent naître et développent les réflexions salutaires, le repentir ; mais au bain appliqué à des coquins profondément ignorants pour la plupart, la panacée littéraire est inefficace, le *Solitary system* serait naïf. Il devient cruel s'il consiste à enfermer un être humain exactement comme une hyène du Jardin des Plantes.

Au moins si on remplaçait le travail intellectuel par un travail manuel ! Je sais bien que le règlement le

paescri, mais je sais aussi qu'il est impossible d'appliquer le règlement, Où trouvera-t-on, dans nos colonies pénitentiaires un entrepreneur assez bête pour faire fabriquer des produits dont on n'aura pas la vente ?

Les réclusionnaires se tourneront les pouces pendant un an, deux ans ou cinq ans. Après quoi, leur cerveau sera liquéfié, ils seront pourris, finis, bons à jeter à l'équarisseur... Messieurs les législateurs, je ne vous fais pas compliment de votre loi.

Je vais dire une énormité. Je trouve qu'on a eu tort de supprimer les punitions corporelles, plus brutales en apparence, mais combien moins barbares en réalité, plus efficaces certainement.

Un forçat s'évadait, refusait le travail, se révoltait : on le condamnait à dix, à vingt, à trente coups de fouet. Il était déshabillé, solidement amarré à un banc, couché sur le ventre. Cela fait, on rassemblait un groupe de condamnés auxquels un petit exemple pouvait être profitable, puis le *correcteur* s'avancait armé du « chat à neuf queues ». Au commandement, il faisait retomber les cinglantes lanières sur la partie la plus charnue du patient. Parfois, au bout du dixième coup, le médecin disait : « Assez ! » Alors, on lavait les plaies avec du raïa ; et trois ou quatre jours après, le condamné reprenait le travail. Cinq minutes de vive souffrance, quelques jours de cuisson n'étaient-ils pas préférables à cinq années d'oubliettes ? Ni la santé ni l'intelligence n'étaient altérées par cette petite saignée qui ne favorisait pas, comme l'incarcération, la paresse physique et l'ankylose morale.

Les Anglais pensent ainsi. Et d'autres encore... J'ai interrogé de vieux forçats qui ont tâté de la schlague et de la cellule : ils regrettent le chat à neuf queues. Voilà qui est topique, je pense.

Que si, néanmoins, la schlague révolte notre pseudo philanthropie, pourquoi ne pas adopter les système mis en usage dans certains Etats américains ?

Un forçat refuse le travail. On l'amène devant le chef.

— Vous ne voulez pas travailler ? dit celui-ci.

— Non, répond l'homme.

— Fort bien : on va vous conduire dans la cellule spéciale jusqu'à l'heure de la suspension du travail.

Là-dessus, on conduit l'homme dans un petit local bien cimenté, n'ayant que pour tout mobilier qu'une pompe. Dès que la porte est refermée, un glouglou se fait entendre : par un orifice pratiqué dans l'une des parois ou au ras du sol, de l'eau pénètre dans la cellule. Bientôt le prisonnier en a jusqu'aux genoux, puis jusqu'à la ceinture ; il en a maintenant jusqu'au cou ; l'eau continue à monter. Quand elle arrive au menton, l'homme empoigne la pompe. Or le débit du robinet étant exactement celui de la pompe, le forçat est obligé de pomper sans arrêt, sous peine d'être noyé. Aussitôt que la cloche sonne, on ferme le robinet, on déclanche un clapet, et l'eau s'écoule.

Un gardien passe la tête par le guichet :

— Eh bien, voulez-vous reprendre le travail avec vos codétenus ?

En général, l'homme répond : « Oui. » S'il dit non, le gardien n'insiste pas, et l'on recommence pendant la période de travail suivante. On m'a certifié — et je le crois très volontiers — que les plus déterminés sont matés à la seconde expérience.

Quelle que soit la méthode employée, il faut éviter de punir la paresse par l'oisiveté, le crime par le silence, par la diète, par l'isolement individuel.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 31 Juillet au 7 Août 1898

CANNES, y. à vap. <i>Saint-Georges</i> , fr., c. Azibert,	sur lest.
ID. b. <i>L'Union</i> , fr., c. Rousset,	sable.
ID. b. <i>Saint-Jacques</i> , fr., c. Guet,	id.
ID. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID. b. <i>Petit-Vincent</i> , fr., c. Aiguier,	id.
ID. b. <i>Deux-Jumeaux</i> , fr., c. Vincent,	id.
ID. b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Bresse,	id.
SAINTE-MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	bois.
SAINTE-TROPEZ, b. <i>Jeunesse</i> , fr., c. Bertrand,	sable.
CANNES, b. <i>Tante</i> , fr., c. Allée,	id.

Départs du 31 juillet au 7 août

CANNES, y. à vap. <i>Saint-Georges</i> , fr., c. Azibert,	sur lest.
ID. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	id.
ID. b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Davin,	id.
SAN REMO, br. goël. <i>Costanzo-Tita</i> , ital., c. Mercenaro, fûts vides.	bois.
CANNES, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Augier,	sur lest.
ID. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	id.
BASTIA, br. goël. <i>Conception</i> , fr., c. Simon-Pietri	id.

CHEMINS de FER de PARIS à LYON et à la MÉDITERRANÉE

FÊTE DE L'ASSOMPTION

A l'occasion de l'Assomption, les coupons de retour des billets d'aller et retour, délivrés du 12 au 19 août inclus, seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 22 août.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouté

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

M^{me} Antoinette MASINO

SAGE-FEMME DE 1^{re} CLASSE

3, rue Grimaldi, maison Colombara, au 1^{er}

CONDAMINE

— Prend des pensionnaires — Prix modérés —

LEÇONS DE PIANO

M^{lle} SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO

PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES

OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE

ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE

LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES

OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES

ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes —

Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements Imperméables — Habits —

Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir —

Pélerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Imprimerie de Monaco — 1898